

INSCRIPTION CANTINE janvier 2018

Mairie de La Bastide des Jourdans – ☎ : 04.90.77.81.04

ENFANT (Nom Prénom et classe)

**L'inscription de la cantine se fait mensuellement
entre le 1er et le 15 de chaque mois pour la période suivante.
Toute repas réservé ne sera ni modifiable, ni remboursable (voir règlement intérieur)
Pour tout les changements justifiés (Voir règlement intérieur)**

Veillez cocher les heures où vos enfants resteront à la cantine

JOURS	REPAS
lundi 08 janv	
mardi 09 janv	
jeudi 11 janv	
vendredi 12 janv	
lundi 15 janv	
mardi 16 janv	
jeudi 18 janv	
vendredi 19 janv	
lundi 22 janv	
mardi 23 janv	
jeudi 25 janv	
vendredi 26 janv	
lundi 29 janv	
mardi 30 janv	
Nombre de repas	
Tarifs	
Montant total à régler à réception de la facture	

Tarifs :

- ✓ 3.00€ (abonné)
- ✓ 6.00€ (exceptionnelle)
- ✓ 6.00€ (adulte-enseignant)

Déposer en Mairie le :

Possibilité par Fax ou mail

Place de la République

Téléphone : 04.90.77.81.04 – Télécopie : 04.90.77.84.08 – Courriel : bastidedesj@orange.fr

Site internet : bastidedesjourdans.com